



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

J.J. Schumacher SA
Rue Principale 19
2735 Bévillard
Site : www.tgg-compta.ch

Bévillard, le 04.01.2024

Les présentes conditions générales de vente (« CGV ») régissent les termes et conditions de vente des ouvrages par J.J. Schumacher SA (« nous »), le cas échéant par l'intermédiaire de son prestataire PCL, aux librairies ou écoles ou clients privés ("clients"). J.J Schumacher SA propose un service de vente d'ouvrages physiques et d'ouvrages numériques aux clients. Les présentes CGV sont contraignantes et font partie intégrante des contrats de vente qui lient J.J Schumacher SA à ses clients.

La conclusion d'une vente peut se faire via l'adresse email suivante : commande-tgg@pcl.ch, ou par téléphone au 021/317.51.64 (PCL), ou directement par le biais du site Internet www.tgg-compta.ch (le « site »).

ARTICLE 1 : PROTECTION DU SITE

Toute détérioration, ainsi que, en l'absence d'autorisation, toute représentation, reproduction, modification, utilisation commerciale, totale ou partielle, des différents éléments du site est interdite et expose son (ou ses) auteur(s) à des poursuites.

ARTICLE 2 : DONNEES PERSONNELLES

Les informations et données collectées concernant les clients sont nécessaires à la gestion de la commande et à nos relations commerciales. Elles peuvent être transmises aux sociétés impliquées dans ces relations, telles que celles chargées de l'exécution des commandes, de leur gestion, de leur traitement et de leur paiement (ex. : PCL, la Poste, Pflanze, etc.).

Ces informations sont conservées à des fins de sécurité, de respect des obligations légales et réglementaires, et d'amélioration personnalisée de nos services et de nos communications avec les clients.

ARTICLE 3 : DISPONIBILITE DU SITE

Les services de vente proposés sur le site sont normalement accessibles par le client 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et toute l'année. J.J. Schumacher SA se réserve néanmoins le droit, sans préavis ni indemnité, d'en fermer temporairement l'accès et décline toute responsabilité concernant les dommages éventuels résultant de cette fermeture.

ARTICLE 4 : PRIX

Les prix de nos produits sont indiqués en francs suisses (TTC), sous réserve des frais annexes visés à l'art. 8 des présentes CGV. J.J Schumacher SA facture ses produits selon les tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement des commandes. Elle se réserve toutefois d'appliquer des prix différents et des réductions à certains clients sur la base de considérations commerciales (telles que notamment le volume de la commande ou la durée des relations commerciales). Les codes réductions « fermé » sont des codes réservés à un certain type de clientèle (ex : Libraires, Ecoles). En début d'année, ces codes sont envoyés aux librairies et aux écoles qui font partie de notre liste client. Si une librairie souhaite commander sur notre site et profiter du rabais libraire, il doit le demander expressément par mail à l'adresse commande@tgg-compta.ch, après vérification des informations relatives à votre statut de libraire, nous vous enverrons les codes de réduction demandés.

ARTICLE 5 : COMMANDE

Les établissements scolaires et les librairies, à l'exclusion des autres clients, peuvent formuler leurs commandes en prenant directement contact avec nous au numéro de téléphone 021/317.51.64 (PCL), ou en adressant un courriel à l'adresse commande-tgg@pcl.ch. Les autres clients sont invités à commander directement sur le site.

Les modalités relatives au paiement et à la livraison seront convenues de manière individualisée. Les paiements devront s'effectuer dans un délai de trente jours à partir de la date de facturation.

Le contenu de la commande est rédigé en langue française. Lorsque le paiement intervient directement sur notre site, une confirmation renfermant les éléments contractuels sera expédiée au client à l'adresse électronique qu'il aura préalablement fournie lors de son enregistrement. Dans le cadre d'une acquisition à crédit, la facture, contenant ces mêmes éléments, parviendra au client dans un délai maximal de dix-sept jours suivant la livraison. J.J. Schumacher SA se réserve la faculté d'annuler ou de rejeter toute commande émanant d'un client avec lequel un litige au sujet du règlement d'une commande précédente est en cours.

Pour les ouvrages qui sont commandés puis retirés directement auprès de la société PCL à Renens, des frais d'un montant de CHF 10 seront facturés, quelle que soit la quantité d'exemplaires commandés.

ARTICLE 6 : VALIDATION

Toute commande, dès que validée par le client, vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV.

En cas de commande effectuées sur le site, la connaissance des CVG en vigueur par le client est assurée par la publication sur le site de celles-ci et, en validant sa commande, le client est invité à confirmer en avoir pris connaissance.

En cas de commande passées par téléphone ou par courrier électronique, J.J Schumacher SA par l'entremise de son prestataire PCL transmet au client un lien vers les CVG en vigueur sur le site lors de la confirmation de la commande par e-mail, le client est réputé en avoir pris connaissance. À moins d'élément probant contraire, les données consignées par la société J.J Schumacher SA constituent la preuve de l'ensemble des opérations passées entre elle et sa clientèle.

ARTICLE 7 : DISPONIBILITÉ

Nos offres relatives aux produits ainsi qu'aux tarifs demeurent en vigueur dans la mesure où ils sont visibles sur le site, et ce, dans les limites de la disponibilité des stocks.

Nos propositions sont valables sous réserve de la disponibilité de nos stocks. En ce contexte, des informations concernant la disponibilité des produits sont communiquées au moment où vous placez votre commande. Des erreurs ou des modifications exceptionnelles peuvent survenir. Dans l'éventualité où un produit ne serait plus disponible après qu'une commande a été passée, nous en avisons immédiatement le client. La commande est ensuite annulée automatiquement et un remboursement effectué sans délai si le compte bancaire du client a déjà été débité.

ARTICLE 8 : FRAIS ANNEXES

Les frais annexes comprennent une contribution aux frais liés à la préparation de la commande d'ouvrages physiques, à leur manutention, à leur emballage, ainsi qu'à leur livraison.

En effet, jusqu'à 30 kg, les frais annexes (hormis frais de port) – sont intégralement pris en charge par TQG collection.

Ainsi jusqu'à 30 kg, les frais annexes facturés au client se limitent au frais de port, lesquels sont basés sur les tarifs de la Poste Suisse (nouvelle tarification depuis le 1er janvier 2024), ces frais sont en corrélation directe avec le poids de chaque envoi.

A partir de 30 kg, les colis sont acheminés par le service de livraison Planzer et une participation forfaitaire aux paiements frais annexes de CHF 1,65 par kilogrammes livrés est appliquée.

Dans tous les cas, les colis sont envoyés à l'adresse de livraison enregistrée dans le compte client créé par le client sur notre site ou à celle qui figure dans notre liste de clients existants. Il est de la responsabilité du client de vérifier que l'adresse de livraison fournie est correcte et toujours fonctionnelle.

La tarification des frais de port est en corrélation directe avec le poids de l'envoi :

Tarification applicable depuis le 1^{er} janvier 2024 jusqu'à nouvel avis	PostPac Economy Prix H.T par colis	PostPac Priority Prix H.T par colis
Jusqu'à 2 kg :	CHF 7,85 (CHF 8,5 TTC)	CHF 9,72 (CHF 10,50 TTC)
Entre 2 kg et 10 kg :	CHF 10,65 (CHF 11,50 TTC)	CHF 12,50 (CHF 13,50 TTC)
Entre 10 kg et 30 kg	CHF 18,96 (CHF 20,50 TTC)	CHF 20,80 (CHF 22,50 TTC)
A partir de 30 kg (peu importe la destination en Suisse)	CHF 1,65 / kilos transportés CHF 1,78 TTC/ kilos transportés	

Notes :

- Les commandes sont livrées par la Poste et par le transporteur *Planzer*, il est toutefois possible de demander à ce que la livraison soit assurée par le transporteur de son choix. Dans ce cas, le requérant accepte de s'acquitter de la différence de prix.
- Cette tarification n'est valable que pour les livraisons en Suisse, il est possible de livrer sous réserve du paiement d'un tarif différent propre au pays concerné.

ARTICLE 9 : LIVRAISON DES OUVRAGES PHYSIQUES

La livraison des ouvrages physiques s'effectue selon les modalités convenues entre les parties, le cas échéant telles que spécifiées dans le bon de commande. Le risque de perte ou de dommage des ouvrages est transféré au client dès leur remise par J. J Schumacher SA ou PCL à la société de transport.

ARTICLE 10 : LIVRAISON DES OUVRAGES NUMERIQUES

Une fois que la commande du livre numérique est confirmée et le paiement effectué, le client recevra un lien de téléchargement ou aura accès à une plateforme de lecture en ligne pour accéder au livre numérique acheté.

Le lien de téléchargement ou l'accès à la plateforme de lecture en ligne sera envoyé à l'adresse e-mail fournie par le client lors de la commande. Il est de la responsabilité du client de vérifier que l'adresse e-mail fournie est correcte et fonctionnelle.

En cas de problèmes techniques empêchant l'accès au livre numérique après l'achat, le client est invité à contacter notre service clientèle pour obtenir une assistance immédiate.

ARTICLE 11 : PROTECTION DES DROITS D'AUTEUR ET NON-REPRODUCTION

Les ouvrages vendus sur notre site sont protégés par les lois relatives aux droits d'auteur.

Le client s'engage à ne pas reproduire, distribuer, partager, modifier ou utiliser de quelque manière que ce soit le livre acheté, sauf autorisation expresse de l'auteur ou de l'éditeur.

Toute violation des droits d'auteur entraînera des poursuites judiciaires conformément aux lois en vigueur.

ARTICLE 12 : RESPONSABILITE

Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages directs, indirects, accidentels, découlant de l'utilisation des ouvrages achetés.

Le client est responsable de s'assurer que son appareil ou sa plateforme de lecture est compatible avec le format du livre numérique acheté. Les problèmes techniques liés à la compatibilité n'engageront pas notre responsabilité.

Nous nous efforçons d'assurer que les informations contenues dans les ouvrages, y compris la description et les détails techniques, sont exactes et à jour. Cependant, nous ne pouvons pas garantir l'exactitude absolue de ces informations, soit l'absence de toute erreur involontaire.

ARTICLE 13 : PAIEMENT - RETARD – PENALITES ET FRAIS FORFAITAIRES DE RECouvreMENT

En cas de commande par e-mail ou par téléphone avec un paiement différé (qui n'est possible que pour les clients professionnels) l'accord entre les parties (qu'il soit verbal ou écrit) oblige le client à régler le prix indiqué ainsi que les frais annexes. Le paiement doit être effectué dans un délai maximal de 30 jours à compter de la date de facturation, celle-ci étant mentionnée sur la facture. En cas de retard dans le paiement différé pour une ou plusieurs factures totalisant plus de CHF 500 TTC, des pénalités de retard de 5% sont appliquées jusqu'à la date du règlement, auxquelles s'ajoutent des frais forfaitaires de recouvrement de CHF 40. Pour des retards de paiement différé inférieurs à CHF 500 TTC, seuls les frais forfaitaires de recouvrement de CHF 40 sont perçus.

Avant toute action, un avertissement peut être préalablement adressé au client pour l'informer des pénalités et frais additionnels éventuels. De plus, un rappel est envoyé par courrier et/ou par e-mail pour lui notifier à la fois le retard et le montant des frais de recouvrement. Un nouveau décompte actualisé lui est donc adressé ainsi qu'un nouveau bulletin de versement. Le client dispose alors de 5 jours supplémentaires à compter de la réception du rappel pour s'acquitter du montant total de la facture TTC, augmenté de la pénalité mise à jour et des frais forfaitaires de recouvrement. Le montant des frais de recouvrement et des pénalités reste dû, même si, dans les 5 jours, le client s'est acquitté du montant de la facture initiale. Une nouvelle facture sera envoyée au client avec la partie du décompte non honorée.

Au-delà de ces 5 jours, si le montant dû n'est toujours pas réglé, un second rappel est envoyé avec une dernière sommation de paiement. Ce dernier rappel est adressé par courrier au client, lui laissant à nouveau 5 jours pour régler le montant total de la facture TTC, majoré de la pénalité actualisée et des frais forfaitaires de recouvrement totalisant CHF 80. Le montant des frais de recouvrement et des pénalités reste dû, même si, dans les 5 jours, le client s'est acquitté du montant de la facture initiale. Une nouvelle facture sera envoyée au client avec la partie du décompte non honorée.

Si la situation persiste, J.J Schumacher SA se réserve le droit d'entreprendre des démarches légales pour recouvrer les sommes qui lui sont dues.

En ce qui concerne les commandes en ligne, la validation de la commande oblige le client à régler le montant indiqué. Les paiements peuvent être effectués par les moyens acceptés, comme spécifié dans la section "Paiement sécurisé".

ARTICLE 14: LES RETOURS

La procédure de retour est la suivante : les retours d'ouvrages sont autorisés exclusivement pour les libraires et les écoles. Ils sont **acceptés uniquement après notification écrite préalable à PCL** (à l'adresse e-mail mentionnée) et **confirmation** de cette notification par PCL. La référence de facture (ou du BL) concernée doit impérativement être incluse dans la notification de retour.

Les ouvrages doivent être conservés dans leur emballage d'origine. **Dans tous les cas les retours des ouvrages ne sont pas acceptés lorsque la notification de retour est faite dans un délai excédant 30 jours à compter de la date inscrite sur le bordereau de livraison.**

Les ouvrages retournés doivent être en parfait état, prêts à être remis en vente, et ne doivent pas présenter de dommages ni de marques distinctives ajoutées telles que par exemple, des étiquettes de magasin. Dans le cas contraire, le retour est refusé. Les ouvrages qui ont été retournés à l'entrepôt et qui ont été refusés, peuvent – à la demande du client – lui être renvoyés moyennant prise en charge par le client de frais administratifs uniques de CHF 30 sans égard au nombre d'ouvrages retournés et des frais d'envoi (cf. frais annexes visés à l'art. 8).

Si le retour est accepté, des frais uniques de remise en stock de CHF 30 seront déduits du montant à rembourser. Une note de crédit sera émise pour le solde, et ce dans les 15 jours suivant la réception de la marchandise, sous réserve du respect par le client de la procédure de retour. A défaut d'accord exprès contraire entre les parties au moment de la commande, les retours pour lesquels la procédure de retour a été respectée ne donnent droit à aucun remboursement en espèces.

Les retours doivent être adressés à :

PCL Print Conseil Logistique SA
Rue du Marais 17
1020 Renens VD

Pour toutes information sur les retours, veuillez contacter le numéro de téléphone 021/317.51.64 (PCL) ou envoyer un email à commande-tgg@pcl.ch.

Si les retours sont acceptés en totalité, une note de crédit équivalant au montant total des ouvrages diminuée des frais de remise en stock (hors frais annexes) sera émise.

ARTICLE 15: LES RABAIS, LES OFFRES ET CODES PROMOTIONNELS ET DE REDUCTION

La présente clause régit l'utilisation des rabais, offres (exemple : les bundles) et codes promotionnels sur le site, ces éléments sont définis comme fermés ou ouverts selon leur accessibilité et leur utilisation par les clients dans le but de garantir une transparence et une équité pour tous les clients du site.

Sont désignés comme codes promotionnels fermés les codes attribués à certains types de clients permettant à ces derniers de bénéficier d'un rabais constant pendant une certaine durée (généralement 6 mois à une année).

Sont désignés comme codes promotionnels ouverts des codes pouvant être offerts à tous les clients, mais utilisables un nombre limité de fois et/ ou seulement pendant une brève durée.

Les codes promotionnels dits fermés sont réservés exclusivement aux libraires et aux écoles partenaires de J.J Schumacher SA (TQG collection). Ces codes leur permettent de bénéficier d'un rabais spécifique lors de l'achat de livres de comptabilité sur le site. Les titulaires de ces codes promotionnels peuvent les utiliser à tout moment de l'année et pour toutes leurs commandes, selon les conditions convenues avec J.J Schumacher SA.

Les codes promotionnels dits ouverts peuvent être offerts à tous les clients de J.J Schumacher SA, mais ils ne sont utilisables que dans les limites et dans le cadre prévu par le site pour ce même code. Ce type de code est généralement attribué dans le cadre de promotions spéciales, de parrainages ou d'événements particuliers. Ils ne peuvent être cumulés avec d'autres offres ou rabais, sauf indication contraire sur le site.

En début d'année, des codes fermés sont envoyés aux librairies et aux écoles qui font partie de la liste de clients de JJ Schumacher SA. En cours d'année, si un professionnel souhaite profiter de nos codes de réductions fermés, il doit en faire la demande par email à l'adresse commande@tgg-compta.ch. Ainsi, après quelques vérifications d'usage, des codes de réduction propres au type de client qui en a fait la demande sont envoyés à ce dernier.

Nous rappelons à cet égard que les codes promotionnels ne peuvent être ni échangés ni remboursés. De même, les codes de réductions fermés ne sont pas transmissibles et ne peuvent en aucun cas être utilisés par un autre que le client que celui qui les a reçus.

Le site se réserve le droit d'offrir des rabais et des offres promotionnelles à ses clients, conformément aux modalités définies dans cette clause et dans le cadre de ses campagnes marketing. Ces rabais et offres sont susceptibles d'être modifiés ou retirés à tout moment, sans préavis.

Les codes promotionnels, qu'ils soient fermés ou ouverts, doivent être utilisés conformément aux instructions fournies par le site et les présentes CGV. Ils ne peuvent être saisis qu'au moment de la commande.

JJ Schumacher SA se réserve le droit de vérifier la validité des codes promotionnels et de refuser toute utilisation abusive ou frauduleuse de ces derniers.

ARTICLE 15 : PROTECTION DES DONNEES PERSONELLES

Conformément au droit suisse en vigueur, J.J Schumacher s'engage à protéger les données personnelles fournies par le client lors de la commande sur le site www.tgg-compta.ch. Les informations collectées seront utilisées exclusivement dans le cadre des relations commerciales entre J.J Schumacher SA et ses partenaires commerciaux directs et le client. Les partenaires commerciaux directs font référence aux tiers chargés de la transmission des commandes.

ARTICLE 16 : MODIFICATIONS DES CGV

Nous nous réservons le droit de modifier les présentes conditions générales de vente sans préavis, et ces modifications entreront en vigueur dès leur publication sur le site internet ou leur communication aux clients (par exemple, via des e-mails de confirmation de commande ou autres échanges commerciaux).

ARTICLE 17 : DROIT APPLICABLE - LITIGES

Le droit suisse est exclusivement applicable. En cas de litige, la compétence appartient exclusivement aux tribunaux ordinaires du canton de Berne, sous réserve du recours au Tribunal fédéral. La langue de référence est exclusivement le français. Pour toute réclamation, veuillez contacter le service client de J.J Schumacher SA par e-mail (reclamation@tgg-compta.ch) ou par courrier à l'adresse J.J Schumacher SA, CP 158, 2735 Valbirse.